



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Dossier de presse

La réforme des classes supérieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique

Analyse, concertation et élaboration d'un concept renouvelé

8 mars 2010

La réforme des classes supérieures de l'enseignement secondaire et secondaire technique

L'évolution accélérée et la complexité croissante de la société comme du marché de travail, de nouveaux cursus et de nouvelles conditions d'accès aux études, ont considérablement changé les attentes vis-à-vis de nos bacheliers.

Voilà pourquoi le programme gouvernemental de la législature 2009-2014 prévoit de réorganiser les classes supérieures de l'enseignement post-primaire.

La double ambition des classes supérieures reste inchangée : préparer les jeunes aux études supérieures et à la vie professionnelle, et leur transmettre une large culture générale. De même, les finalités propres à chacun des deux ordres d'enseignement sont maintenues :

1. L'ES prépare essentiellement aux études supérieures de niveau universitaire,
2. L'EST prépare aussi bien à l'insertion dans la vie professionnelle qu'à l'accès aux études supérieures.

Le système actuel présente un certain nombre d'atouts. Le multilinguisme en constitue certainement le plus important ; s'y ajoutent la diversité des savoirs transmis, une spécialisation approfondie, le caractère national de l'examen de fin d'études qui fixe la même norme pour tous les élèves, etc.

L'objectif de la réforme sera de maintenir les points forts du système tout en remédiant aux désavantages qu'ils entraînent. Il s'agira d'implémenter un système plus flexible et une formation générale plus étendue en même temps qu'une spécialisation exigeante qui permettra aux élèves d'acquérir des connaissances et compétences approfondies dans certaines matières.

La rigidité du système actuel entraîne essentiellement deux désavantages : D'un côté, elle peut être source d'échec à cause d'une orientation qui ne correspond pas toujours aux compétences et intérêts des élèves. De l'autre côté, l'organisation des formations n'est pas assez flexible pour permettre aux élèves motivés de viser l'excellence dans plusieurs domaines à la fois.

À l'enseignement secondaire, la spécialisation actuelle ne fournit pas toujours aux élèves le bagage de culture générale nécessaire pour poursuivre des études supérieures de leur choix. En effet, les universités exigent de plus en plus une formation générale large plutôt qu'une spécialisation approfondie.

À l'enseignement secondaire technique, la spécialisation offre aux jeunes l'accès à la vie professionnelle, mais la culture générale n'est pas assez étendue pour suivre toutes les études supérieures et permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté en connaissance de cause.

Une culture générale plus étendue

Une vaste culture générale et l'ouverture d'esprit sont indispensables pour chaque jeune qui se destine à des études supérieures ou qui entre dans la vie professionnelle. L'École doit s'interroger sur l'héritage qu'elle a pour mission de transmettre à la génération suivante. Elle doit également définir les connaissances et compétences nouvelles dont auront besoin les jeunes demain pour comprendre les enjeux de la société et pour assumer en connaissance des causes leurs responsabilités de citoyen.

La capacité d'entreprendre des études supérieures

L'enseignement dans les classes supérieures doit continuer à préparer aux études dans le monde universitaire de langue française, allemande et anglaise. Or, de plus en plus d'universités recrutent des étudiants qui disposent d'un spectre de compétences sensiblement plus large que celui que l'École luxembourgeoise offre actuellement à ses bacheliers. À défaut de soumettre nos étudiants à des concours d'entrée, certaines universités exigeront des descriptifs plus détaillés des compétences développées. L'Éducation nationale doit tenir compte de ces exigences et adapter les programmes en conséquence. Les connaissances et compétences des élèves devront être documentées sur les diplômes et les compléments aux diplômes.

Les bases d'un apprentissage tout au long de la vie

L'École doit préparer les jeunes à un monde de plus en plus complexe et en constante évolution. Elle doit développer, chez le jeune adulte, les compétences de base qui lui permettront d'approfondir en permanence ses propres connaissances et de savoir s'adapter continuellement aux changements et innovations futurs. En effet, la formation initiale dispensée à l'école ne constitue que le point de départ d'un apprentissage qui doit se poursuivre tout au long de la vie.

Les langues, atout du système scolaire luxembourgeois

La mixité sociale et culturelle marque le paysage scolaire luxembourgeois ; elle est devenue partie intégrante de notre système scolaire. L'École luxembourgeoise poursuivra l'enseignement des langues de l'école à un niveau élevé pour garantir aux jeunes une intégration réussie. Se pose donc la question des compétences langagières dont doivent disposer les jeunes à l'issue du système scolaire pour entamer leurs études ou pour réussir leur intégration professionnelle, de même que celle du poids des langues dans les différentes voies de formation.

La préparation de la réforme des classes supérieures

La préparation de la réforme des classes supérieures se fait en plusieurs étapes successives.

L'information et la sensibilisation. Pour informer enseignants et parents sur les défis de la préparation des élèves aux études universitaires, le ministère a organisé un cycle de conférences publiques de septembre 2009 à janvier 2010.

La consultation des partenaires. Un large processus de consultation a commencé à l'automne 2009 ; il a permis d'analyser les forces et les faiblesses du système actuel et d'identifier les attentes des acteurs. Les directeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique ont exprimé leurs avis respectifs et formulé des propositions quant à une réorganisation des classes supérieures. Entre mi-novembre et début décembre, la ministre a rencontré, lors de 5 réunions régionales, plus de 250 enseignants délégués par leurs établissements.

En novembre, les responsables du projet ont également eu un échange avec des associations étudiantes sur l'efficacité avec laquelle l'école luxembourgeoise les a préparés aux études supérieures.

Le document d'orientation

À la lumière de ces concertations, un groupe de pilotage instauré au ministère a rédigé un document d'orientation. Il précise le contexte dans lequel s'inscrit le projet de réforme, donne une synthèse des avis et expose les grands axes des changements envisagés. Ces grands axes sont déclinés en 6 champs d'action. Pour chaque champ d'action, le document d'orientation expose les objectifs et dégage des propositions de mise en œuvre :

1. la préparation au métier d'étudiant et à la vie professionnelle ;
2. la culture générale ;
3. le parcours de spécialisation ;
4. les langues ;
5. les mathématiques ;
6. l'examen de fin d'études.

Début mars 2010, le document d'orientation a été diffusé à tous les acteurs concernés, dont l'ensemble des enseignants de l'enseignement post-primaire.

Une deuxième consultation des acteurs engagés dans la réforme suivra la publication du document. Les réflexions, avis et suggestions qui découleront de ces discussions permettront de recadrer les points clés. La version finale du document servira de cadre de référence pour l'élaboration du projet de réforme proprement dit.

Les atouts et déficits du système actuel : la synthèse des avis

Dans le cadre de sa démarche de consultation de tous les partenaires concernés, le ministère a interrogé les collèges des directeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique, les enseignants des différents établissements ainsi que des associations d'étudiants sur les atouts et déficits du système actuel des classes supérieures.

Les prises de positions ont été synthétisées en fonction de 9 thèmes prioritaires, à savoir :

- la spécialisation ;
- le multilinguisme ;
- la culture générale ;
- les programmes / les matières / les contenus / la méthodologie ;
- la méthodologie / l'autonomie de l'élève / l'attitude de l'élève ;
- l'examen national et la préparation à l'examen ;
- l'orientation et les passerelles ;
- le fonctionnement et l'organisation scolaire ;
- la préparation aux études supérieures et au monde professionnel.

Tous les avis témoignent d'une vision nuancée des réalités complexes de notre système scolaire. Certains points ont été identifiés comme présentant à la fois des avantages et des désavantages.

La spécialisation et l'éducation plurilingue ont été clairement identifiées comme des atouts indéniables du système luxembourgeois. Elles sont garantes d'une qualité certaine de nos diplômes et permettent à nos jeunes de réussir leurs études supérieures ou leur entrée dans la vie professionnelle.

Tous sont d'accord qu'il est indispensable de maintenir le niveau d'exigence caractéristique de notre diplôme de fin d'études, garanti par un examen national.

Enfin, il ressort de tous les avis que des aspects concernant l'organisation scolaire actuelle, les critères de promotion notamment, doivent être revus si le système veut satisfaire à ces critères d'exigence.

LES CHAMPS D'ACTION DE LA RÉFORME

La préparation au métier d'étudiant et à la vie professionnelle

À l'issue de l'enseignement secondaire ou secondaire technique, les jeunes doivent avoir développé les compétences qui leur permettront de poursuivre les études supérieures de leur choix, de débiter leur vie professionnelle et d'exercer leur citoyenneté. Ils doivent pouvoir s'adapter à des réalités complexes et assumer des choix en connaissance de cause.

Le travail d'envergure individuel

À la fin de la classe de 2e / 12e, l'élève devra montrer qu'il est capable de s'investir dans un projet complexe, de planifier un travail sur une année scolaire avec au bout une production en lien avec un sujet choisi. C'est pourquoi le document d'orientation prévoit que l'élève réalise, tout au long de l'année scolaire, un travail individuel d'envergure en relation avec plusieurs matières au choix. Pour ce faire, il sera encadré par un professeur-tuteur.

La remise du travail d'envergure à la fin de la classe de 2e / 12e sera une condition nécessaire à l'admission en classe de 1re / 13e. Le travail se clôturera par une soutenance orale devant un jury. Le cas échéant, l'élève aura la possibilité de réviser son travail avant l'entrée en classe terminale.

La culture générale

Au cours de son parcours scolaire, l'élève doit développer un ensemble de connaissances dans les domaines des différentes sciences, sciences humaines et sociales, sciences de la nature et des arts. Il doit être capable de comprendre et d'établir des liens entre des faits s'y rapportant pour se construire une place dans le monde actuel et pour participer de façon pertinente aux débats de société. C'est pourquoi la culture générale n'est pas considérée dans une perspective seulement humaniste, mais aussi globale.

Approche transdisciplinaire et portfolio

La définition d'une plus grande cohérence entre les programmes et le travail en équipes des enseignants faciliteront une approche transdisciplinaire qui, à son tour, permettra aux élèves de mettre plus facilement en relation les connaissances disparates acquises dans les différentes matières.

L'acquisition d'une culture générale dépasse cependant largement le cadre de l'école. Les engagements de l'élève en-dehors de l'école pourront être valorisés grâce à la constitution d'un portfolio. Il s'agit d'un dossier qui regroupera divers produits que l'élève a réalisés et qui témoignera d'expériences qu'il a vécues (pièces prouvant son engagement en tant que citoyen, sa participation à des activités culturelles, des échanges scolaires, des voyages éducatifs, etc.).

Le parcours de spécialisation

Les classes supérieures seront organisées en parcours de spécialisation. Ce parcours comprendra

- pour l'ES : les classes de 4^e à 1^{re},
- pour l'EST : les classes de 10^e à 13^e.

La spécialisation se fera de façon progressive et cohérente, en fonction des spécificités de chaque ordre d'enseignement et en fonction de la voie de formation choisie.

Le parcours de spécialisation à l'ES

En **classe de 4^e**, l'élève choisit une première orientation en vue de la spécialisation en classe de 2^e. L'élève choisit

- soit le cours de mathématiques comme cours d'excellence,
- soit le cours de français comme cours d'excellence,
- soit le cours de mathématiques ET le cours de français comme cours d'excellence.

En **classe de 3^e**, cette orientation est approfondie. En fonction de son orientation en classe de 4^e, l'élève choisit entre deux dominantes :

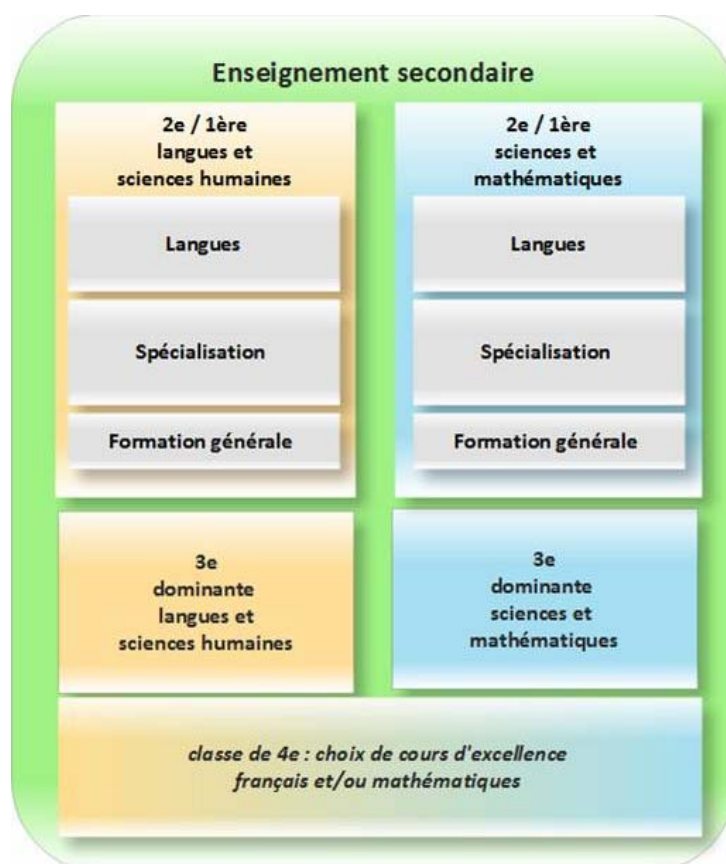
- soit une dominante sciences et mathématiques,
- soit une dominante sciences humaines et langues.

Dans la dominante sciences et mathématiques, les élèves bénéficient d'un enseignement plus approfondi en sciences.

Dans la dominante sciences humaines et langues, les élèves voient leur cursus s'élargir à une 4^e langue vivante.

Les autres matières font partie d'un tronc commun.

En **classes de 2^e et de 1^{re}**, la spécialisation se fait à l'intérieur de ces deux dominantes. Les matières sont réparties sur 3 volets : un volet "langues", un volet "spécialisation" et un volet "formation générale".



Certaines matières sont obligatoires, tandis que d'autres sont au choix de l'élève. Dans un volet "spécialisation", l'élève choisit, en fonction de sa dominante, au moins trois matières à un niveau d'approfondissement. Dans un volet "formation générale" figurent les matières qui font partie de la culture générale et qui ne font pas partie du volet "spécialisation". (Pour le volet "langues" des classes de 2e et de 1re, prière de se référer au chapitre "Les langues" à la page suivante).

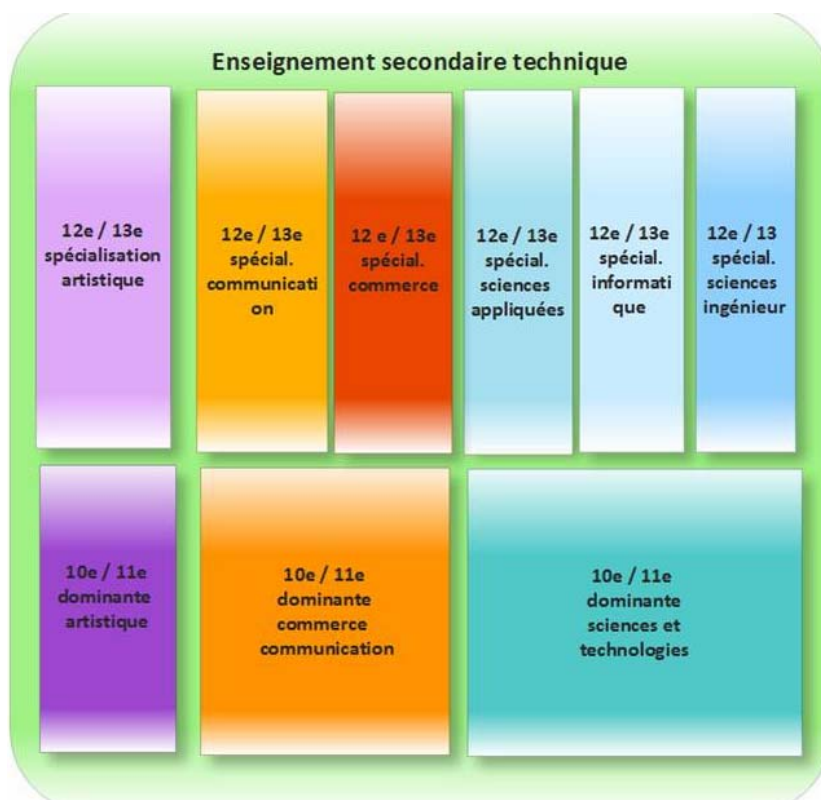
Le parcours de spécialisation à l'EST

En fonction de son profil d'orientation à la fin de la classe de 9e, l'élève est orienté vers une des trois dominantes des classes de 10e et de 11e :

- la dominante sciences et technologie ;
- la dominante commerce/administration et communication ;
- la dominante artistique.

En classes de 12e et de 13e, l'élève se spécialise à l'intérieur d'une des trois dominantes :

- dominante sciences et technologie :
 - o sciences de l'ingénierie "classique" : électrotechnique, mécanique, génie civil ;
 - o informatique ;
 - o sciences appliquées, ingénierie en biologie et en chimie ;
- dominante commerce et communication :
 - o commerce;
 - o communication;
- dominante artistique.



Les langues

Les exigences en langues pour l'ES et l'EST doivent tenir compte de la réalité et des besoins respectifs des élèves des deux ordres d'enseignement. Aussi le document d'orientation propose-t-il des principes différents pour l'ES et l'EST.

L'objectif est d'enseigner les langues de l'école à un niveau élevé, tout en veillant à ne pas en faire un facteur d'exclusion et d'échec. En outre, l'importance de l'anglais est devenue telle pour la grande majorité des domaines académiques et professionnels qu'il faut munir les élèves d'un solide niveau dans cette langue.

Les langues à l'ES

	Langues et sciences humaines	Sciences et mathématiques
1re	Anglais (obl.) Allemand (choix) Français (choix) 4e langue vivante : choix de spécialisation	Anglais (obl.) 2e langue 3e langue : facultative
2e	Anglais Allemand Français 4e langue vivante : choix de spécialisation	Anglais Allemand Français

Les langues à l'EST (régime technique)

	Commerce et communication	Sciences et technologies
13e	Anglais Allemand Français	Anglais
12e	Anglais Allemand Français	Anglais 2e langue (travail d'envergure)
11e	Anglais Allemand Français	Anglais Allemand Français

Les mathématiques

L'enseignement des mathématiques doit permettre à chaque élève de disposer des outils nécessaires pour comprendre et résoudre des problèmes scientifiques et techniques dans des situations scolaires et quotidiennes. Il doit également offrir une approche rigoureuse, poussée et exigeante aux élèves qui désirent s'engager dans une voie scientifique.

En fonction de la dominante choisie, une approche de l'enseignement différente des mathématiques est proposée.

Pour les élèves de l'ES qui s'orientent vers la dominante sciences humaines et langues, de même que pour les élèves de l'EST qui s'orientent vers la dominante commerce et communication, l'approche pour l'enseignement des mathématiques sera moins formaliste.

Pour la dominante sciences naturelles et mathématiques à l'ES et pour la dominante sciences et technologie à l'EST, une approche plus théorique et approfondie de l'étude des concepts-clés des mathématiques s'impose.

L'examen de fin d'études

Le nouvel examen de fin d'études se caractérisera par une plus grande flexibilité dans le choix des matières, en fonction du profil choisi. Il garantira aux élèves un diplôme de fin d'études de qualité qui répondra aux critères d'exigence du monde universitaire et professionnel.

Le nombre d'épreuves est réduit pour tous les ordres d'enseignement et dominantes.

L'élève est obligé de choisir à l'intérieur de chacun des 3 volets "langues", "spécialisation" et "formation générale", les matières dans lesquelles il passera l'examen.

Les épreuves écrites seront au nombre de six et deux à l'oral pour les deux ordres d'enseignement. Elles forment un ensemble cohérent en fonction de la dominante choisie.